DLP 21-5-64 297837

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 44 - MAI 1964
3° supplément
GARD

MOUCHE DE LA CERISE (Avertissement)

1964 19

Le vol a été observé à partir du 11 mai, il est actuellement contrarié par le vent.

Nous conseillons l'exécution d'un traitement qui doit être réalisé au plus tard le 20 Mai si l'on emploie le D.D.T. ; si d'autres insecticides sont utilisés, réaliser la pulvérisation en fonction du produit et des prescriptions légales.

Les Contrôleurs,
L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux, : P.BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P94